

Finances

REF : DAF2016034

Signataire : AC/JB

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Budget supplémentaire 2016 du budget principal

EXPOSE :

Sans avoir de caractère obligatoire, le budget supplémentaire s'impose cependant comme une nécessité car il remplit une double fonction : c'est à la fois un budget de reports et d'ajustement.

❖ **Un budget de report**

Voté après le compte Administratif de l'exercice précédent, il en reprend les résultats : résultats de clôture et restes à réaliser. C'est ce qui le distingue des décisions modificatives « ordinaires ».

❖ **Un budget d'ajustement**

Le budget primitif est un acte prévisionnel ; le budget supplémentaire permet d'en rectifier les imprécisions : ajustement des dépenses et des recettes en fonction de la réalité de l'exécution budgétaire constatée sur les premiers mois de l'année, prise en compte des recettes ou dépenses non prévisibles au stade du primitif, introduction de dépenses nouvelles en fonction des marges de manœuvre disponibles.

D) LES GRANDS EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016

1) Rappel des résultats 2015 repris au sein du budget supplémentaire 2016

Le compte administratif 2015 a arrêté les résultats suivants, qui sont repris dans le budget supplémentaire du budget principal :

	Résultats 2015 du Budget principal
Excédent de fonctionnement affecté à la section de Fonctionnement (R001)	1 565 501 €
FONCTIONNEMENT	1 565 501 €
Excédent de fonctionnement affecté à la section d'investissement (1068)	3 800 010 €
Excédent d'investissement global (R001 =A+B)	20 953 796 €
<i>Dont Excédent d'investissement du budget principal (A)</i>	<i>20 990 374 €</i>
<i>Dont Déficit d'investissement du budget annexe de l'Embarcadère (B)</i>	<i>- 36 578 €</i>
INVESTISSEMENT	24 753 806 €

A noter, en raison de la clôture du budget annexe de l'Embarcadère, le déficit d'investissement 2015 de ce budget annexe (-37k€) est repris par le budget principal en 2016.

Le résultat d'investissement reporté est relativement élevé et s'explique par l'opération de refinancement de la « dette toxique » réalisée en 2015 et au nouvel emprunt souscrit à hauteur de 35M€.

2) Les ajustements proposés dans le cadre du budget supplémentaire 2016

En dehors de l'intégration des résultats 2015, plusieurs ajustements en dépenses et en recettes sont proposés au budget supplémentaire 2016.

Ainsi, il est proposé de revoir les prévisions de **recettes réelles de fonctionnement** à la hausse de **+242k€** par rapport au budget primitif.

Toutefois, ce gain est entièrement absorbé par l'ajustement des **dépenses réelles de fonctionnement (+1,87M€)**, dont +1,6M€ sur les dépenses de personnel. Pour rappel, le budget primitif avait fixé un objectif très ambitieux et volontariste en la matière puisqu'il s'agissait de réduire en 2016 la masse salariale par rapport au niveau réalisé en 2015.

Sur la section d'investissement, les **dépenses réelles d'investissement** diminuent de **-4,23M€**, principalement sous l'effet du report d'une opération de refinancement d'un emprunt (-4,33M€).

L'intégration de l'excédent d'investissement 2015 permet de réduire les **recettes réelles d'investissement de -19,53M€** et ainsi d'annuler en totalité le recours à l'emprunt pour 2016.

Même en annulant l'intégralité du recours à l'emprunt, les recettes d'investissement sont plus élevées que les dépenses d'investissement. Comme en 2015, **la section d'investissement du BS 2016 est donc présentée en excédent (+1,1M€)**. L'objectif est de pouvoir reporter cet excédent sur 2017 afin de financer une partie des investissements de l'an prochain et ainsi poursuivre la stratégie de désendettement qui est indispensable pour que la ville puisse poursuivre son effort d'investissement et le financer de manière soutenable.

- 3) Même si l'autofinancement de la ville se maintient, certains ajustements doivent alerter et indiquent que les efforts de gestion sont à poursuivre, notamment sur la masse salariale

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et qui permet de financer une partie des dépenses d'investissement de la ville **passé de 10,7M€ au BP 2016 à 10,6M€ au BS 2016. Toutefois, ce sont les excédents du passé (1,57M€), ceux de 2015 et qui sont repris en 2016 qui permettent de ralentir la dégradation de l'autofinancement.**

En effet, si on exclut ces résultats du passé et qu'on ne tient compte que de l'exercice 2016, il s'avère que **l'épargne brute de la ville se dégrade fortement : elle passe de 10,7M€ à 8,8M€, soit une baisse de 18%.**

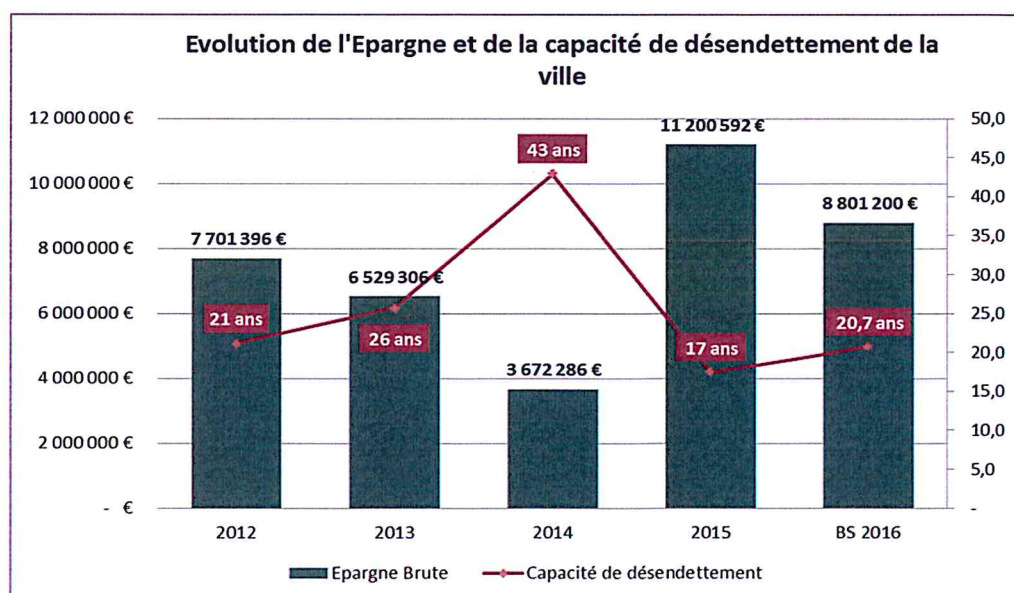
Cette dégradation s'explique essentiellement par l'effet de l'augmentation des dépenses de personnel qui n'est pas compensé par une augmentation équivalente des recettes récurrentes de la ville. Par conséquent, **la baisse de l'épargne de la ville traduit le fait que ce sont des recettes du passé qui financent des dépenses nouvelles.**

	BP 2016	BS 2016
Recettes réelles de fonctionnement	143 820 214 €	144 062 700 €
Dépenses réelles de fonctionnement	133 111 540 €	134 983 827 €

Autofinancement de l'investissement	10 708 674 €	10 644 374 €
Epargne Brute	10 702 674 €	8 801 200 €
Epargne Nette	-1 982 150 €	-3 883 624 €

Capacité de désendettement	17 ans	20,7 ans
-----------------------------------	---------------	-----------------

Cette situation doit donc **alerter sur la fragilité de la situation financière de la ville**, d'autant que **l'épargne nette** (mesure la **capacité de la ville à rembourser sa dette par de l'épargne**) de la ville **se dégrade** également et **reste négative (-3,9M€)**. Par conséquent, le **délai de désendettement se détériore** et passe de 17 ans à 20,7 ans, bien au-dessus des seuils d'alerte (15 ans). Dès lors, même si la situation financière de la ville s'améliore depuis 2015, elle reste fragile nécessitant de poursuivre les efforts de gestion.



II) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PROGRESSENT FAIBLEMENT DE 242k€

Les ajustements proposés sur les recettes de fonctionnement reposent essentiellement sur deux phénomènes :

- Actualisation des prévisions au regard des nouvelles informations disponibles et notamment des notifications reçues depuis le vote du budget sur les dotations et certaines recettes fiscales (Fiche DGF 2016, Etat fiscal 1259 FPU)
- Actualisation des prévisions au regard des niveaux d'exécution constatés sur le premier semestre de l'année

Par rapport au montant des recettes réelles de fonctionnement (RRF) inscrit au budget primitif (143.8M€), **l'ajustement proposé au budget supplémentaire sur les RRF s'élève à +242k€** et est marginal puisqu'il représente **moins de 0,2% du budget initial**. Par conséquent, la qualité et la fiabilité des prévisions faites au budget primitif sont à souligner alors même que les incertitudes étaient nombreuses notamment sur la fiscalité et les dotations de l'Etat qui représentent pourtant 85% du budget de la ville.

Chapitre	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2016	AJUSTEMENT BS 2016	TOTAL BUDGET 2016
70	Produits des services, du domaine et ventes.	11 967 909 €	-197 490 €	11 770 419 €
73	Impôts et taxes	95 034 501 €	27 107 €	95 061 608 €
74	Dotations et participations	34 547 793 €	40 232 €	34 588 025 €
75	Autres produits de gestion courante	904 889 €	100 964 €	1 005 853 €
013	Atténuations de charges	434 971 €	0 €	434 971 €
Total des recettes de gestion courante		142 890 063 €	-29 187 €	142 860 876 €
76	Produits financiers	924 151 €	0 €	924 151 €
77	Produits exceptionnels	6 000 €	271 673 €	277 673 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		143 820 214 €	242 486 €	144 062 700 €

- 1) Les ajustements à la hausse sur les recettes fiscales de péréquation (FPIC et FSRIF) et de droits de mutation sont quasiment compensés par la perte de recette liée aux exonérations TH et droits de stationnement

Sur l'ensemble des **recettes fiscales inscrites au chapitre 73**, l'ajustement s'élève à +27k€ et il se décompose comme suit :

En raison des incertitudes très fortes sur les effets de la création de la Métropole du Grand Paris sur le calcul et le montant de nombreuses recettes fiscales (FPIC et FSRIF) ou dotations (DGF, DSU ...), **des prévisions prudentes ont été retenues au budget primitif sur le FPIC et le FSRIF**. Les informations disponibles sur 2016 permettent de revoir le montant de ces recettes à la hausse au BS 2016 : **+393k€ sur le FSRIF** et **+307k€ sur le FPIC**.

Malheureusement, sur les recettes fiscales et notamment le **produit de TH**, les prévisions doivent être revues à la baisse en raison des incertitudes sur **l'effet des exonérations de TH** qui ont été réintroduites très tardivement par le gouvernement en Loi de finances 2016. L'impact de ces exonérations n'ayant pas été intégré aux données prévisionnelles fournies par les

services de l'Etat dans l'état fiscal 1259, une minoration de 2% des bases prévisionnelles de TH est appliquée, conformément à la recommandation faite par les services de l'Etat en annexe à l'état 1259. Au total, **l'ajustement négatif s'élève à -665k€ sur les recettes des taxes foncières et d'habitation.**

Au regard du bon niveau de réalisation constaté sur les **droits de mutation** au 1^{er} semestre, il est proposé de revoir la prévision à la hausse de **+200k€**. Au contraire, la prévision sur les **droits de stationnement est diminuée de -207k€**, en raison du retard pris par le déploiement du dispositif LAPI (mise en service prévue finalement en octobre 2016).

2) Les ajustements sur les dotations de l'Etat se neutralisent par rapport au BP (+17k€) bien que le montant global des dotations perçues par la Ville diminue en 2016

Sur la base des notifications reçues depuis le vote du budget, plusieurs ajustements sont nécessaires mais au global l'impact est quasiment neutre pour le budget de la ville (+17k€ au total) :

- Dotation forfaitaire : -193k€
- DSU : +288k€
- DNP : -130k€
- Compensations fiscales : + 151k€
- DDU : -100k€

Alors que les prévisions initiales se voulaient prudentes, on constate que la marge d'ajustement positive au BS est relativement faible. Ceci s'explique notamment par **l'évolution du potentiel financier de la ville**, qui représente globalement son « niveau de richesse potentiel ».

Entre 2015 et 2016, le potentiel financier de la ville s'est très légèrement amélioré tandis que celui de la strate démographique comparable s'est détérioré : par comparaison, la situation de la ville d'Aubervilliers semble s'améliorer, **conduisant à une perte de ressources de péréquation**. Mais **attention, cette amélioration est fictive** car la baisse du potentiel financier moyen de la strate est essentiellement liée aux **effets mécaniques des nombreux regroupements intercommunaux qui ont eu lieu partout en France**. Par conséquent, les regroupements intercommunaux ont eu pour effet d'abaisser le niveau de richesse moyen de la strate et donc de conduire à une perte de ressources de dotation pour la ville d'Aubervilliers.

Enfin, soulignons encore une fois que la réalité de la population de la ville n'est toujours pas prise en compte dans le calcul des dotations de l'Etat, ce qui se traduit par une perte de ressources pour la ville.

3) Les recettes courantes des services (chapitre 70, 75 et subventions) diminuent faiblement (-73k€)

Le montant des **produits des services (chapitre 70) diminue** au global de **-197k€**. Les principales baisses sont observées au niveau des recettes de cantines (-117k€ : non augmentation des tarifs en 2016 + réalisation inférieure à la prévision) et des recettes des crèches (-169k€ : baisse du nombre d'heures facturées aux familles + baisse du tarif moyen), traduisant un renforcement des difficultés financières des familles qui fréquentent les crèches de la ville.

Au contraire, d'autres recettes sont revues à la hausse. Il s'agit en particulier de :

- **Refacturations** venant des budgets annexes mais qui se traduisent en parallèle par une hausse des dépenses de personnel sur le budget principal : **+48 k€**
- **Recettes nouvelles liées à la municipalisation des Séniors** en septembre 2016 : **+15k€** (les nouvelles dépenses sont aussi inscrites au BS 2016 – voir ci-après)

Plusieurs ajustements sont réalisés sur **les subventions de fonctionnement** (chapitre 74 hors dotations de l'Etat) conduisant à un solde positif de **+23k€**.

Certaines subventions ont dû être **décalées à 2017** car le versement ne se fera pas sur l'année 2016. Il s'agit notamment de certaines recettes de l'ARS, ou encore de la DRIHL sur l'accompagnement de la MOUS 52 rue Saint-Denis.

En revanche, plusieurs subventions nouvelles sont intégrées au BS 2016 :

- Subvention CAF sur le handicap-jeunesse : **+63k€**
- Subvention CUCS pour les animations hors les murs dans le cadre du contrat de ville : **+10k€**
- Subvention CAF pour des animations collectives au sein de la MPT Roser : **+11k€**
- Nouvelles subventions sur des dispositifs de santé publiques : **7k€** de l'ARS sur « sport sur ordonnance », **4k€** du CUCS sur « changer de regard sur la santé mentale »
- Subvention du Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence (FARU) : **+69k€**

Enfin, le montant des **produits de gestion courante (chapitre 75)** est revu à la hausse (**+101k€**) grâce notamment à des :

- Nouvelles recettes de location : **+ 24k€** sur le 95 Felix Faure par exemple même si une dépenses équivalente impacte le budget de la ville
- Nouveaux remboursements des frais (fluides) et charges

4) Des recettes exceptionnelles, non récurrentes viennent s'ajouter au budget supplémentaire (+272k€)

Grace au **travail mené sur la facturation des fluides**, des avoirs à hauteur de **160k€** ont été titrés au premier semestre.

Par ailleurs, **des recettes de mécénat** à hauteur de **56k€** sont prévues pour soutenir la manifestation réalisée par la ville, en fin d'année, avec la mise en place d'une **patinoire** sur le parvis de l'hôtel de ville.

III) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PROGRESSENT DE 1,87M€

Par rapport au montant des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) inscrit au budget primitif (133.1M€), l'ajustement proposé au budget supplémentaire sur les DRF s'élève à +1,87M€ (soit +1,4%).

Chapitre	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2016	AJUSTEMENT BS 2016	TOTAL BUDGET 2016
011	Charges à caractère général	17 531 441 €	180 272 €	17 711 713 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 699 153 €	1 600 375 €	74 299 528 €
65	Autres charges de gestion courante	35 977 007 €	230 604 €	36 207 611 €
Total des dépenses de gestion courante		126 207 601 €	2 011 251 €	128 218 852 €
66	Charges financières	6 185 169 €	-191 285 €	5 993 884 €
67	Charges exceptionnelles	718 770 €	52 321 €	771 091 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		133 111 540 €	1 872 287 €	134 983 827 €

- 1) Malgré les efforts et résultats déjà engagés, les prévisions sur le montant de la masse salariale sont revues à la hausse (+1,6M€)

Pour rappel, lors du budget primitif 2016, un **objectif volontariste et ambitieux** a été fixé concernant la masse salariale. En effet, un **gel de la masse salariale à son niveau du budget primitif 2015 (72,7M€)** a été décidé, ce qui **correspondait en réalité à une diminution par rapport au réalisé 2015 (-0.5%)**, puisqu'au CA 2015, les dépenses de personnel ont atteint finalement 73,1M€. Après une première année de gel (entre 2014 et 2015), l'objectif était donc de poursuivre les efforts de mutualisation et d'optimisation en la matière sur 2016.

Pour atteindre cet objectif, une **économie de plus de 2,5M€ était nécessaire** sur l'année 2016 (soit l'équivalent de 75 postes). Cet **objectif ne sera finalement atteint que partiellement** (0,9M€ d'économies d'engagées) mais il est important de noter que **plusieurs facteurs externes et internes justifient la difficulté et la complexité à maintenir l'objectif de gel de la masse salariale en 2016** :

- Revalorisation du point d'indice : + 200k€ en 2016 (information non connue au moment du vote du budget primitif et l'effet en année pleine sera en 2017)
- Ouverture du groupe scolaire Port chemin vert en septembre : +220 k€ en 2016 (effet année pleine en 2017 et surtout en 2018 avec l'ouverture de toutes les classes)
- Augmentation de l'assurance du personnel : +200k€ en 2016
- Revalorisation des grilles indiciaires des cat B : +60k€ en 2016
- Effet GVT : estimé à +900k€ en 2016
- Fin des contrats d'avenir : l'impact financier va s'étaler sur 2016 et 2017 en fonction de l'arrivée à échéance des fins de contrat

Au total, **ces phénomènes représentent plus de 1,6M€** et justifient la nécessité de l'augmentation de la masse salariale au BS 2016. La masse salariale 2016 s'élève donc après le BS 2016 à 74,3M€, contre 73,0M€ en 2014, soit **une progression limitée à +0.9%/an entre 2014 et 2016**.

Il est également utile de noter que l'essentiel de ces facteurs **auront un effet renforcé sur la masse salariale en l'an prochain** puisque l'effet « année pleine » pour la revalorisation du

point d'indice, l'ouverture du groupe scolaire Port Chemin vert et la fin des contrats d'avenir ne jouera qu'en 2017 ou 2018. La revalorisation des grilles indiciaires des cat A et C qui doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017 aura aussi un impact relativement massif par rapport à l'impact constaté cette année sur les cat B.

Par conséquent, l'ajustement sur la masse salariale au BS 2016 reflète en réalité une tendance plus forte à venir et doit servir de **signal d'alerte** permettant de renforcer les efforts de maîtrise des dépenses de personnel entrepris et d'engager de nouveaux leviers d'optimisation.

- 2) Les autres dépenses courantes (chapitre 011 et 65) augmentent faiblement de +411k€, principalement sous l'effet de la revalorisation de la subvention d'équilibre au budget annexe du CMS (+202k€)

Le principal ajustement porte sur **la subvention d'équilibre au budget annexe du CMS (+202k€)** qui s'explique d'une part par la reprise des déficits 2015 (110k€ environ) et par l'ajustement de la masse salariale du CMS par rapport à la prévision faite en début d'année.

Les autres ajustements sur les budgets courants des services sont relativement limités. Voici les principales évolutions :

- Fin de la fourniture de carburant pour les véhicules de Plaine Commune : -193k€. Ce gain sera neutralisé l'an prochain par une baisse du montant de la convention de mutualisation avec Plaine Commune
- Frais de gardiennage et sécurité : +68k€
- Reprise en régie de l'activité des Séniors : +24k€ (en parallèle des recettes sont aussi inscrites)
- Reprise du déficit de l'Association des Séniors : +31k€
- Reprise en gestion directe de la manifestation « patinoire » : +57k€ (en parallèle des recettes sont aussi inscrites)
- Taxes foncières et charges locatives : +96k€
- Location bus : +7,5k€
- Subvention BSPP : +72k€ (notification reçue en cours d'année)
- Créances admises en non-valeur : +100k€ (le montant des créances irrécouvrables est important et il convient de procéder progressivement à l'apurement des impayés).

Sans que cela soit à ce stade intégré à ce stade au BS 2016, **l'examen effectué de la situation financière de plusieurs associations** a démontré l'existence d'**excédents** et fonds propres accumulés non justifiés. Des échanges sont en cours afin de convenir entre les associations concernées et la ville de **modalités de reversement à la ville**.

- 3) La poursuite de la baisse des taux d'intérêts permet de réduire le budget des frais financiers (-191k€)

Depuis le début de l'année, les taux ont continué à baisser, ce qui permet à la ville d'enregistrer des économies sur ses **frais financiers (-191k€)**, même si leur niveau reste élevé, en raison de l'endettement de la ville.

IV) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIMINUENT (-4,2M€) EN RAISON DU REPORT D'UNE OPERATION DE REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT

Par rapport au montant des dépenses réelles d'investissement (DRI) inscrit au budget primitif (51M€), l'ajustement proposé au budget supplémentaire sur les DRI s'élève à -4,2M€ (soit -8%).

Chapitre	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2016	AJUSTEMENT BS 2016	RAR 2015	TOTAL BUDGET 2016
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 150 €	2 000 €	13 704 €	63 854 €
21	Immobilisations corporelles	27 000 €	-14 900 €		12 100 €
23	Immobilisations en cours	36 000 €		10 264 €	46 264 €
	Total des opérations d'équipement	28 583 184 €	-437 969 €	6 478 367 €	34 623 582 €
Total des dépenses d'équipement		28 694 334 €	-450 869 €	6 502 336 €	34 745 801 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	871 350 €			871 350 €
16	Emprunts et dettes assimilées	19 975 553 €	-4 333 334 €		15 642 219 €
26	Particip., créances rattachées à des particip.	8 600 €			8 600 €
27	Autres immobilisations financières	1 001 000 €	596 250 €		1 597 250 €
Total des dépenses financières		21 856 503 €	-3 737 084 €	0 €	18 119 419 €
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	468 000 €	-43 700 €	95 115 €	519 415 €
Total des dépenses réelles d'investissement		51 018 837 €	-4 231 653 €	6 597 451 €	53 384 635 €

- 1) En fonction de l'état d'avancement des chantiers et projets, plusieurs ajustements sont réalisés sur les dépenses d'équipement (-451k€)

Sur les **dépenses d'équipement**, les ajustements réalisés reflètent le **niveau d'avancement des opérations** et doivent permettre d'améliorer le niveau de réalisation des dépenses d'investissement qui est régulièrement faible. Les principales opérations effectuées sont donc les suivantes :

- Acquisitions foncières 6^{ème} collège : +406k€ afin de finaliser les acquisitions à l'amiable
- Groupe Scolaire Port Chemin Vert : +979k€ (l'avancement du chantier étant bon, le solde de l'opération prévu en 2017 est réinscrit en 2016 par prudence)
- Espace famille : -110k€ (démarrage du chantier par des opérations de désamiantage notamment)
- Participation ZAC Emile Dubois : +180k€
- Portage foncier : -1M€

- 2) Les dépenses financières diminuent de -3,7M€

Suite au report d'une opération prévisionnelle de refinancement d'un emprunt, un ajustement à la baisse de -4,3M€ est réalisé. Une baisse équivalente en recette est également réalisée.

V) LES AJUSTEMENTS SUR LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Par rapport au montant des recettes réelles d'investissement (RRI) inscrit au budget primitif (40,3M€), l'ajustement proposé au budget supplémentaire sur les RRI s'élève à -19,5M€ (soit -48%).

Chapitre	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2016	AJUSTEMENT BS 2016	RAR 2015	TOTAL BUDGET 2016
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 748 768 €	-203 511 €	2 064 198 €	3 609 455 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	25 099 452 €	-21 927 057 €		3 172 395 €
Total des recettes d'équipement		26 848 220 €	-22 130 568 €	2 064 198 €	6 781 850 €
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	8 082 426 €	-1 025 103 €		7 057 323 €
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)		3 800 010 €		3 800 010 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €			1 000 €
27	Autres immobilisations financières	1 425 607 €			1 425 607 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 484 910 €	-133 920 €		3 350 990 €
Total des recettes financières		12 993 943 €	2 640 987 €	0 €	15 634 930 €
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	468 000 €	-43 700 €	52 838 €	477 138 €
Total des recettes réelles d'investissement		40 310 163 €	-19 533 281 €	2 117 035 €	22 893 917 €

Les ajustements réalisés sur les recettes d'investissement relèvent de 3 catégories :

- Les subventions
- Les dotations et taxes d'urbanisme
- L'emprunt

Sur les **subventions d'investissement**, les crédits sont à la baisse (-204k€) en raison notamment de la réduction des aides perçues finalement sur la rénovation du Stade Karman (-182k€), en lien au coût moins élevé du projet.

Concernant les **dotations et taxes d'urbanisme**, l'ajustement est négatif (-1M€) et repose d'une part sur une baisse du FCTVA 2016 (-181k€) et d'autre part sur une révision de prévision sur les recettes de taxe d'aménagement (-843k€). Comme pour d'autres collectivités, on constate que le rendement de la taxe d'aménagement a du mal à prendre le relai de l'ancien VDPLD. Toutefois, ces recettes restent difficiles à prévoir.

Enfin, la reprise des excédents 2015 permet de **supprimer le recours à l'emprunt sur 2016** (-17,6M€).

A noter, comme rappelé en introduction, que **la section d'investissement est exceptionnellement présentée en excédent.**

**DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité**

VILLE D'AUBERVILLIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2016034

Signataire : AC/JB

OBJET : Budget supplémentaire 2016 du budget principal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif 2016 du Budget principal,

Vu le compte administratif 2015 du Budget principal,

Vu la délibération portant affectation du résultat 2015 du Budget principal,

Vu le projet de budget supplémentaire 2016 du Budget principal,

Vu l'article L 1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le vote d'un budget présentant un excédent d'investissement,

A la majorité, Mme YONNET, MM. GARNIER, LOGRE, VANNIER, AIT-BOUALI, ZAIRI, Mme LENZI, et M. BIDAL ayant voté contre.

DELIBERE :

APPROUVE le budget supplémentaire de l'année 2016 équilibré en fonctionnement en recettes et en dépenses et excédentaire en investissement de 1 097 453,16 € comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 807 987,04 €

Recettes : 1 807 987,04 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2 924 095,53 €

Recettes : 4 031 548,69 €

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016



L'adjoint délégué
Féhi CHOUDER



L'adjoint délégué
Féhi CHOUDER